

REDICTION ET ADMINISTRATION
ALEXANDRIE : 2, Rue Cléopâtre
TÉLÉPHONE N. 212
Adresse Télégraphique : "REFORME" Alexandrie
Imprimerie de la Société de Publications Egyptiennes
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

LA RÉFORME

ABONNEMENTS
Un an . . . . . P. T. 22<sup>fr</sup>
Six mois . . . . . 120
Trois mois . . . . . 75
Pour l'Etranger le port en plus
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
Les abonnements et insertions sont payables d'avance

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE

LE PROCÈS DES BANQUES : LE JUGEMENT MINISTRES EN VISITE

LE PROCÈS DES BANQUES : LE JUGEMENT

L'Alam, organe officiel du Parti national, commentant la visite des nouveaux ministres à Lord Kitchener écrit :
« S.E. Said Pacha avait d'ailleurs, au cours de sa fameuse interview, déclaré en substance que le programme du Cabinet consistait à suivre les conseils de Lord Kitchener. »
« Comme il est probable que S.E. estime ses conseils à leur juste valeur, il n'a pas voulu en priver ses nouveaux collègues. »
« Et étant donné, d'un autre côté, que S.E. tient énormément à ce que les dissensions ne se renouvellent plus dans son ministère, il a fait preuve de sollicitude envers ses collègues en leur dévoilant son système qui consiste à ménager la chèvre et le chou, en d'autres termes : être bien avec les deux autorités. »
« Toutefois nous ignorons si les deux ministres et le sous-secrétaire d'Etat savaient pourquoi ils ont fait cette visite ou s'ils partagent notre ignorance à ce sujet. »
« Il n'en demeure pas moins établi, pour nous, qu'ils se sont préparés, à partir de ce jour, à écouter religieusement ces fameux conseils dont l'utilité n'a pas échappé au Président du Conseil. »
« C'est là ce qu'on peut appeler avoir inauguré les fonctions de ministre. »
« Notre confrère manie agréablement l'ironie, mais il nous permettra de lui dire qu'il l'emploie sans à-propos. »
« Pourquoi reprocher aux deux nouveaux collègues de Said pacha et au sous-secrétaire d'Etat, la visite qu'ils ont faite à Lord Kitchener ? Comment peut-on seindre d'ignorer que le représentant de l'Angleterre a été consulté sur les choix de S.A. le Khédive et que le décret d'investiture, paru à l'Officiel, était la manifestation d'un accord du Souverain, de son Premier ministre et de Lord Kitchener ? »
« Cette entente n'est-elle pas le résultat de la politique inaugurée par l'Angleterre depuis le départ de Lord Cromer ? A-t-on oublié la fameuse dépêche que Lord Granville adressait à Sir Evelyn Baring le 4 janvier 1884 ? « Il faudra faire clairement comprendre aux ministres égyptiens et aux gouverneurs de province, disait le chef du Foreign Office, que les responsabilités que l'Angleterre a assumées, obligent le gouvernement de S.A. Majesté à insister pour l'adoption de la politique qu'il recommande, et qu'il ne sera pas possible de maintenir dans leurs emplois ceux de ces ministres ou gouverneurs qui ne voudraient pas suivre cette politique. » Cette politique a été mise en pratique de 1883 à 1907 et l'Egypte n'a pas chohmé de ministres et de ministres ? »
« Il est tout à fait évident, que si l'on va au fond des choses, la politique de l'Egypte est subordonnée à la ligne tracée alors par l'Agence britannique, mais il est non moins évident, que dans la forme, la politique anglaise tient compte, dans une certaine mesure, de la volonté du Souverain et qu'elle incline à chercher un terrain où l'accord soit possible. »
« Dans ces conditions, quels griefs a-t-on contre les égyptiens qui acceptent les fonctions de ministres lorsqu'ils remplissent les obligations qu'impose cette politique nouvelle ? »
« Que prétend notre confrère nationaliste ? Comment un égyptien devenant ministre, pourrait-il se soustraire à une obligation qui est la condition même de son acceptation ? »
« Nous entendons bien qu'il s'agit, en l'espèce, d'une arme d'opposition ; on s'en sert sans trop réfléchir aux conséquences qu'elle peut avoir sur l'opinion publique. Dans tous les cas, notre confrère sera forcé de convenir que ses critiques n'empêcheront de trouver ni des ministres, ni des moudirs. »
« Depuis l'arrivée de Lord Kitchener, la politique d'entente esquissée par Sir Eldon Gorst s'est précisée. Nous avons des doutes avec Sir Eldon Gorst ; nous n'en avons plus avec son successeur. »
« Est-il de l'intérêt des égyptiens patriotes de s'élever contre cette entente ? Nous ne le croyons pas. Ce qui nous semble pratique et utile, c'est de combattre la politique d'entente dans ses manifestations lorsque celles-ci sont ou paraissent nuisibles au pays, sans parti-pris, mais fermement, avec des arguments, jamais avec des violences. »
« Si on veut faire l'éducation du peuple égyptien en vue de son émancipation économique et politique, on doit l'éclairer sur ses intérêts, sur ses droits, sur ses devoirs. Mais une opposition qui se prend sérieuse et qui commence par tenir pour non avenue l'occupation anglaise avec ses conséquences, n'aura jamais d'influence profonde et durable dans un pays où le titre de fonctionnaire est l'espoir de toute la jeunesse instruite. »
« Nous avons été frappé d'un fait qui n'a pas dû échapper aux collaborateurs de Farid bey et qui nous a donné la note exacte de la mentalité des classes élevées

La guerre italo-turque

Après l'action italienne
Il est intéressant de connaître l'impression produite dans les milieux ottomans par l'initiative nouvelle de l'Italie. La panique qui s'est emparée de certaines populations du littoral turc, n'a pas eu d'influence sur les milieux dirigeants. Voici en quels termes « un personnage considérable et qui a plusieurs fois régi les destinées de l'empire turc » — l'isèz Kiamil pacha — a fait connaître son opinion :
« Mon avis est qu'en Tripolitaine il n'y a jusqu'ici, ni vainqueurs ni vaincus. Par conséquent, il est inutile de parler de concessions de la part de la Turquie. Puisque l'Italie désire la possession de la Tripolitaine, qu'elle s'en empare, et, une fois qu'elle sera réellement en possession de cette province, nous nous inclinons devant la force et le fait accompli. »
« Notre adversaire nous menace d'une action dans l'archipel ; qu'elle agisse. Que peut-elle se proposer ? Occupier certaines îles ? Qu'elle les occupe. Faire le blocus de Smyrne et de Salonique ? Qu'elle le fasse. Débarquer sur un point du littoral ottoman ? Qu'elle essaye de débarquer. Forcer les Dardanelles ? Qu'elle le fasse. C'est même une expérience qui doit être faite. Elle a été tentée, il y a un siècle, par l'Angleterre. A cette époque, les moyens de défense n'étaient pas aussi perfectionnés qu'aujourd'hui ; c'est pourquoi une nouvelle expérience serait très intéressante. Dans tous les cas, que l'Italie ne croie pas que ses bateaux franchiront les Dardanelles sans que notre flotte fasse son devoir ; ce serait, de sa part, une erreur. »
« Puis, après avoir forcé les Dardanelles, la flotte italienne pourrai venir à Constantinople, devant le palais impérial de Dolma-Baghché ? Qu'elle y vienne. Elle bombarderait peut-être la ville ; mais elle n'aurait pas assez de projectiles pour couvrir de ruines la capitale tout entière. Et, malgré tout, jamais la Turquie ne consentirait à poser sa signature au bas d'un traité qui comprendrait la cession d'une parcelle du territoire ottoman occupée par l'ennemi. »
« On nous a menacés également de complications dans les Balkans ; cela ne nous épouvante pas. Dans une telle éventualité, nous ferions notre devoir, et, si égarés par la force nous devions quitter le sol européen pour nous retirer sur le territoire asiatique, nous le ferions avec honneur, après avoir fait payer chèrement leur victoire aux vainqueurs. »

Le naufrage du "Titanic"

Les agences nous communiquent les dépêches suivantes :
New-York, 20 avril.
La nouvelle du suicide du capitaine Smith et d'autres officiers émanait sans doute d'un passager à moitié fou qui débarqua l'un des premiers.
Les passagers louent avec chaleur le calme courage du colonel Astor et du major Butt, aide de camp de M. Taft, tous deux aidèrent et confortèrent les femmes. Le colonel Astor personnellement conduisit dans l'un des derniers canots, une jeune mariée qui se trouvait en mauvaise santé.
Un survivant déclare que la plupart des hommes sauvés furent retirés des flots où ils avaient plongé après que les canots furent mis à la mer par le colonel Gracie de l'armée américaine, qui coula avec le Titanic et ensuite monta sur un radeau et sauva jusqu'à 30 personnes qui furent recueillies par le Carpathia.
Un des points saillants de la catastrophe est que beaucoup de riches passagers furent engloutis tandis que pour autant qu'on peut en juger, les femmes et les enfants pauvres furent sauvés. Les millionnaires Widener et Harris, le romancier Futrelle moururent bravement après avoir mis leurs épouses dans les embarcations. Isidor Strauss et sa femme périrent ensemble. Sa femme ne voulut absolument pas se laisser séparer de son mari. Lorsque les canots furent mis à la mer, Mr. Hays vint serrer la main au major Peuchen de Toronto, un yachtmann expérimenté qui commandait le canot No 6.
M. Howard Eise aida vaillamment le major Butt à installer les femmes dans les embarcations. Les survivants américains racontent que M. Stead vint à la porte du grand salon et retourna ensuite dans son lit. Lady Cosmo Duff Gordon quitta le Titanic dans un des derniers canots.
L'assistant de l'opérateur télégraphiste du Titanic narre le merveilleux événement de son chef Philipps mort à son poste et qui continua à travailler tandis que sa cabine était inondée, durant un quart d'heure après que le capitaine lui avait dit : « Vous avez fait votre devoir. Sauvez-vous. »
M. Cheveret, le sculpteur canadien déclare qu'il n'y eut aucun acte de lâcheté : « Je m'incline devant les marins anglais qui périrent avec leur bateau. »
Le colonel Gracie dit que le radeau sur lequel il était, fut bientôt rempli et qu'étant encaissé par l'eau, ils durent refuser d'admettre d'autres personnes, qui moururent en leur disant : « Bonne chance, que Dieu vous bénisse. »
Trois passagers de 1re classe déclarent que beaucoup de victimes auraient été égarées, si de nombreux passagers croyant aveuglément à l'insubmersibilité du Titanic, n'avaient pensé que la mise à l'eau des embarcations était une précaution inutile, et qu'il n'y avait aucun risque à rester à bord. Plusieurs refusèrent de descendre dans les canots, et les canots qui furent mis à l'eau n'étaient qu'à moitié remplis de passagers. Lorsqu'on comprit enfin que le bateau coulait, quelques passagers réussirent à mettre à l'eau un canot chaviré qui avait été endommagé dans la collision. Cinquante personnes s'y enlascèrent et le canot fut à moitié submergé. Une par une, elles périrent de froid et furent jetées à l'eau. Quinze seulement survécurent et furent recueillies.
M. Bruce Ismay est accablé par le désastre et affirme que le White Star Line fera tout ce qui est humainement possible pour soulager les détreffés. Il applaudit à l'idée d'une enquête à fond. Il quitta dans le dernier bateau qui était une des embarcations susceptibles de chavirer.
Interrogé par le comité du Sénat sur ce qui se passa lorsqu'il quitta le Titanic il répondit presque en sanglotant. « Une des canots était rempli quand les officiers demandèrent s'il n'y avait plus de femmes à embarquer, il n'y en avait pas et aucun passager ne se trouvait sur le pont ; comme le canot descendait, j'y entrai. »
Les survivants qui étaient encore à bord quand le Titanic coula déclarent tous que le capitaine Smith fut des plus héroïques jusqu'à la fin. Juste avant d'être balayé par les vagues, il cria à son équipage à l'aide d'un mégaphone. « Soyez dignes de l'Angleterre ». On le vit ensuite aidant ceux qui se débattaient dans l'eau. Les autres officiers et l'équipage survécurent noblement son exemple.
On a fait entrer à l'hôpital pas moins de 85 passagers.
Quelques journaux publient un court récit de la mort de M. Stead que les survivants pensent avoir vu sur le radeau avec le colonel Astor après que le Titanic eut sombré. D'autres témoins ont vu Astor avec Butt sur la passerelle comme le bateau s'enfonçait définitivement. Il est probable, si ceci est exact, que Stead et Astor se trouveront dans l'eau et nagèrent vers un radeau retourné dans une tenta-

L'émeute de Fez

Nous avons enfin des nouvelles plus précises sur la rébellion d'une partie de la garnison chérifienne et de la population de Fez. Le nombre des victimes françaises est de 23 dont 8 civils et 15 instructeurs militaires. Dans la répression le général Moïnier a perdu 8 hommes tués et 17 blessés.
Il est certain que le calme n'est pas rétabli à Fez, pas plus que dans le reste du Maroc. L'état d'anarchie dans lequel vivaient les tribus marocaines, ne va pas disparaître du jour au lendemain et l'œuvre de pacification est longue et complexe.
Le gouvernement français a pris les mesures, mais avant de les prendre, le ministre de la guerre, M. Millerand a conféré avec deux des généraux qui connaissent le mieux le Maroc, les généraux Lyauté et d'Amade. C'est après une conférence avec eux que le ministre a câblé ses instructions au général Moïnier.
Sans chauvinisme déplacé, nous avons le droit d'exprimer l'admiration que nous éprouvons pour cette poignée d'hommes, noyés au milieu d'une population aux instincts guerriers et aux sentiments xénophobes et dont l'énergie simple et la vaillance tranquille sont réellement admirables.

Lire en seconde page : Le procès des Banques

Ce qu'on dit...

Ici et Ailleurs
Suites ministérielles
J'ouvre un journal de la Capitale et j'y lis :
« S. E. Aly pacha Aboul Foutouh, le nouveau sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Instruction publique, rentrera au Caire demain à 5 h. 5 de Sohag, où il s'était rendu pour prendre congé de ses administrés. 60 notables de la province de Guerghueh l'accompagneront jusqu'au Caire. »
« Quelques lignes plus loin, une nouvelle note :
« S. E. Ahmed Hilmy pacha, le nouveau ministre des finances, qui s'était rendu dans la Menoufieh pour prendre congé de ses administrés, est rentré cet après-midi à midi 30 au Caire, accompagné de 100 notables de Menoufieh, qui lui offriront un banquet au Continental auquel assisteront les ministres et sous-secrétaires d'Etat. »
« Voilà un sous-secrétaire d'Etat et un ministre qui sont comme la comète de Halley ; ils ont une très longue queue. J'imagine qu'on a dû leur dire comme dans Hugo : « De ta suite, ô mon roi, de ta suite, j'en suis ! » En tous cas, l'arrivée du premier, suivi de 60 satellites, et celle du second, suivi de 100, n'ont pas dû être un spectacle banal. On ne s'embête pas au Caire ! »
« Il convient cependant de rendre hommage au sentiment délicat qui a poussé ces 60 et ces 100 notables à accompagner jusqu'au Caire les deux élus de la Fortune. « Votre joie, lui disent-ils, est notre joie ; nous sommes heureux de votre bonheur. En choisissant le moudir de notre province, le gouvernement a montré sa sollicitude à la province tout entière. »
« A moins que — me soufflé quelqu'un — ces 60 et ces 100 notables ne soient venus jusqu'au Caire que pour être bien certains que leur moudir respectif est réellement nommé ministre et pour s'assurer qu'il ne retournera plus parmi eux. Mais c'est absurde, même de le penser. Phintine. »
La fin d'une légende
Un des types à succès du vieux café-concert, c'était le pocharin.
Une pipe, un chapeau en accordéon, un nez enluminé, une tregne ronde et épanouie, la démarche titubante, il chantait d'invariables couplets desquels il résultait qu'il reve-

Notes du Jour

LA POLITIQUE

L'AVIATION MILITAIRE
Comme on devait le prévoir l'Allemagne n'a pas voulu rester en arrière dans la constitution d'une armée aérienne. Elle possède déjà des dirigeables en assez grand nombre ; elle aura prochainement des aéroplanes. Une souscription nationale est ouverte ; elle atteindra sans nul doute un chiffre considérable.
En Italie, également, un comité s'est formé pour faire appel à la générosité des patriotes. On veut acheter des aéroplanes et on rêve de prendre l'empire des airs.

Tout cela est fort intéressant, nous en convenons, mais on a le droit de rester un peu sceptique sur l'utilité de l'aéroplane comme instrument de combat. L'idée qu'on se fait dans le public est cependant celle de voir des flottes d'avions se livrer des escarmouches, des combats, des batailles même, au-dessous ou au-dessus des nuages.
Certes, rien n'est impossible ; nous nous garderions de le nier, mais à l'heure actuelle l'aéroplane n'est pas un instrument qui puisse être employé pour les combats aériens, bien qu'il soit capable de nuire à l'ennemi par le moyen d'explosifs.

Le seul rôle que l'aéroplane est donc appelé à jouer est celui d'éclairer, mais sans remplacer les autres modes d'exploration.
Comment, d'ailleurs, pourrait-on se rendre un compte exact d'une bataille d'aéroplanes alors que toute répétition générale est impossible.
Mais le mouvement en faveur de la cinquième arme est général et bientôt les airs seront aussi peuplés que les mers. On y verra des oiseaux rouflant bruyamment qui passeront et repasseront dans tous les sens.

Puisse-t ces oiseaux ne pas toujours porter la guerre ! Dr R.

Memento

— Les Rousskita Védomoski annoncent que le prince Obolenski, qui épousa une des filles de Tolstoï, aujourd'hui décédée, Maria Lvovna, vient d'offrir au musée Tolstoï, à Moscou, une précieuse collection de manuscrits et de lettres du grand écrivain, réunis par la défunte. Maria Lvovna avait été en effet, pendant de nombreuses années, très intimement associée aux travaux de son père.
— Le baron Korff-Schmising, récemment nommé ministre de Russie au Bavière et en Saxe, a été frappé d'une attaque d'apoplexie à laquelle il a succombé, à la gare de Munich, à son retour d'un congé qu'il venait de passer à Londres.
— Enrico Perri, récent député, a envoyé sa démission de membre du parti socialiste par une lettre qui a causé une vive émotion.
— Le théâtre des variétés à Paris termine sa saison par la reprise d'Orphée aux Enfers. L'opérette n'est pas morte !
— Dans une commune du département de l'Hérault, nommée Thezan des mailletiers ont engraissé 30.000 pieds de vignes.
— Le roi et la reine de Danemark sont arrivés à Nice. Les souverains voyagent incognito.

Paris, 20 avril.
M. Poincaré a confirmé, au Conseil des Ministres de ce matin, le rétablissement du calme à Fez. Le rapport officiel dit que quatre officiers français ont été tués. Les rebelles ont fait leur soumission et les coupables ont été livrés à la justice.
(Officiel). — Les Français ont repris aux rebelles de Fez leurs positions après un sérieux combat. — H.
Les moudirs de Fez ont été désarmés et emprisonnés. — R.
Une réunion a eu lieu au Ministère de la guerre à laquelle ont assisté les généraux d'Amade et Lyauté. A l'issue de cette réunion le gouvernement a transmis ses instructions au général Moïnier. — H.
(Officiel). — 8 français civils et 15 instructeurs militaires ont été massacrés dans la mutinerie de Fez. Le général Moïnier a perdu 8 hommes tués et 17 blessés dans le combat pour entrer en ville. — R.
Tanger, 21 avril.
Le calme est rétabli à Fez mais une certaine éphémère règne dans les environs. On croit qu'une reconnaissance militaire va être faite dans les principaux centres de l'agitation. — H.

Constantinople, 20 avril.
Le Conseil des Ministres ottomans a décidé de fermer les Dardanelles.
Londres, 20 avril.
La fermeture des Dardanelles cause du malaise au Lloyd's et au Baltic Exchange. Le bois pour la Mer Noire est nul. Il y a 150 navires au-delà du Bosphore. — R.
Constantinople, 20 avril.
Le gouvernement a décidé d'envoyer les mines sur le passage réservé aux navires marchands dans les Dardanelles. — H.
On rapporte que, vu le préjudice que subit la navigation, le gouvernement aurait décidé de rouvrir les Dardanelles.
Aucune Puissance n'a fait des démarches auprès du gouvernement au sujet des Dardanelles. — H.
Les Dardanelles sont encore fermées. On assure que le passage étroit destiné aux navires de commerce ne sera pas ouvert avant jeudi prochain. — H.
St Pétersbourg, 20 avril.
La Russie proteste auprès de la Turquie contre la fermeture des Dardanelles qui est contraire aux conventions internationales. — R.
Deux stations de T.S.F. canonuées
Hier, le croiseur Pisa et deux torpilleurs ont canoné les stations de télégraphie sans fil de Kelmisch, Irideré et Aladjat. — H.
Renforts pour Tripoli
Rome, 20 avril.
De nouveaux détachements d'infanterie, de bersagliers et de génie ont quitté les vendredi soir pour Tripoli. Ils ont été très chaleureusement acclamés par la foule. — R.
Makri bombardé
Smyrne, 20 avril.
Le bruit court que les Italiens ont bombardé Makri. — H.
La réponse de la Turquie
Constantinople, 21 avril.
Le Conseil des Ministres, présidé par Said pacha, a arrêté le texte de la réponse négative de la Turquie qui sera remise demain aux ambassadeurs. — H.
L'expulsion des Italiens
Constantinople, 20 avril.
L'expulsion des Italiens n'est pas encore décidée.

Les Dépêches

Les fêtes de Rome
Rome, 21 avril.
Le 2666me anniversaire de la fondation de Rome a été fêté avec de grandes réjouissances et des illuminations. — R.
Le cabinet Austro-Hongrois
Budapest, 20 avril.
Le Souverain a chargé M. Lukacs de former le Cabinet. — H.
L'aviation militaire en Allemagne
Berlin, 21 avril.
On vient de former un comité pour réunir un fond d'aviation militaire. Il a publié un chaud appel au patriotisme du peuple allemand. Le comité, sous le patronage du prince de Prusse, est composé de M. Posadowsky, ex-ministre de l'inté-

naît de la note à la fille de sa concierge et qu'il avait attrapé une petite cuite.

Les seuls drames que ce pochoard bon enfant occasionnait étaient des drames conjugués. Sa ménagère, furieuse de le voir rentrer encore rond, le recevait à coups de balle.

L'absorption de l'eau pure était érigée en principe social, en religion, en mère de toutes les vertus, par opposition symétrique au vin, père de tous les vices.

La fin de cette légende saugrenue est arrivée ! La sobriété, mère de toutes les vertus, est un principe bien ébréché, depuis qu'on sait que les assassins automobilistes étaient les buveurs d'eau, des théoriciens anarchistes ennemis du vin, du tabac et de l'alcool !

— Jusqu'à l'âge de quatorze ans, la seule vue d'un verre de vin me donnait des nausées. Je ne buvais que de l'eau. Ma grand-mère en était fort touchée, irritée même.

Et d'un vin de ce genre, je me souviens que les méchants sont buveurs d'eau ? J'aurais peut-être fini comme Bonnot !

Echos et Nouvelles

LA SITUATION DE LA PLACE MARCHÉ COMMERCIAL

Lundi 1 heure 15. Cotons. — Notre dernier bulletin eugrétrait une légère réaction des cours sur les marchés étrangers. Mais à la séance de samedi la hausse s'est prononcée de nouveau et les diverses échéances ainsi que le disponible ont gagné et au-delà ce qu'elles avaient perdu.

La New-York le disponible clôture à 11.05 avec 15 points de hausse. Le mai en gagne 18 à 11.55. Le juillet, le septembre et l'octobre remontent de dix-sept points, le premier à 11.67, le second à 11.68, le dernier à 11.75.

La New-Orléans le disponible gagne 1/8 à 11 7/8, le mai avance de 11 points à 11.90, et le juillet hausse de 13 points à 12.07.

Nos exportations se sont élevées samedi à 3152 balles, soit en tout 6202 balles depuis vendredi.

Liverpool a vendu 7000 balles, dont 700 de coton égyptien.

Notre marché a été aujourd'hui assez animé, et les cours, suivant l'exemple des marchés étrangers se sont très sensiblement relevés. Le mai débute à 18 7/32, atteint en cours de séance 18 3/8 au plus haut et clôture à 18 11/32 contre 18.

Le juillet s'inscrit à 18 5/16 contre 17 31/32. Marché de Minet-el-Bassal calme. Arrivages de deux jours 906 balles contre 977.

Liverpool cote le mai américain 6.40 contre 6.33. Le mai égyptien est coté 9 27/64 contre 9 21/64.

Graines de Coton. — L'avril s'inscrit à 88 15/40 contre 88 30/40. Le disponible hausse encore. Les provenances de la Basse-Egypte sont cotées 88 1/4, celles de la Haute-Egypte 86 3/4. Arrivages de deux jours, 22,408 ardebs contre 20,500.

MARCHÉ FINANCIER

Paris, 20 avril. — La semaine a clôturé en Bourse un peu plus ferme. Les cours, sauf quelques exceptions, sont plus soutenus. La tendance paraît s'améliorer.

La Rente Française fléchit de 5 centimes encore à 91.75. L'action Canal de Suez reprend. Elle hausse de 33 francs à 6135.

Les établissements financiers sont tenus avec fermeté. Le Crédit Lyonnais et le Comptoir National d'Escompte restent sans changement, le premier à 1495, le second à 938. La Banque Ottomane s'améliore de 2 francs à 685, la Banque d'Athènes bénéficie d'un franc à 120.

Les Lots Turcs fléchissent de 2 francs à 203.50. Les Thomson Houston gagnent 2 frs. à 809.

Dans le groupe des égyptiens, la Dette Unifiée abandonne 5 centimes à 103.55. Le Crédit Foncier est inchangé à 702. La Land Bank perd 2 francs à 172. Le Crédit Franco Égyptien, par contre remonte à 212, en hausse de 2 francs.

Chèque sur Londres 25.25. Londres, 20 avril. — Le marché est plus ferme, quoiqu'avec peu d'affaires. Sur les quelques valeurs traitées, il y a qui s'améliorent. La tendance générale est meilleure et la plupart des titres sont bien soutenus.

Le Consolidé reste sans changement à 78 1/8. Le Rio Tinto gagne 3/8 à 77 3/8. Les Randmines fléchissent d'1/16 à 6 5/8.

Le Turc est invarié à 88 1/2. Parmi les Américains, l'Union Pacific gagne 1/4 à 176 1/2. Le Steel est inchangé à 73.

Les valeurs égyptiennes sont peu traitées. Les cours de clôture de la semaine sont les suivants : National Bank à 18, avec 1/16 de hausse. Khédivial Mail Ordinary 9/6 avec 3 pence de baisse. Restent inchangés, La New Egyptian à 137-1/2, L'Agricole à 6 3/8.

La Land Bank à 7 1/8. L'Aboukir Cy. à 33/9. La Corporation of Western Egypt à 1/-. La Delta Land à 46/9. L'Egyptian Land and General Trust (Hooker) à 1/6. L'United à 3/3. L'Union Foncière à 2 1/16. L'Egyptian Investment and Agency à 8/-. Les Egyptian Markets à 29/9. Les Salt and Soda à 14/6. Les Cotton Ginnings à 20/-. Les Delta Light à 8 1/16. L'Unifiée à 102.

Escompte hors banque 3 3/8. Marché Local. Lundi. Notre marché a été aujourd'hui assez faible et nous avons à enregistrer une légère baisse sur quelques valeurs.

L'Agricole cote 6 15/16. Le Comptoir Financier est à 1 3/32-1/64.

La Cassa s'inscrit à 44 1/4. Port-Said Salt 15/3. Salt and Soda 14/6.

On a demandé les Crown Brewery à 129. Les Béhéra Preference sont offertes à 4 1/2. Les Egypt and Levant S/S sont cotées 11/1-1/2.

Vente aux enchères. On a vendu aux enchères à la Bourse d'aujourd'hui : 25 actions Hamburg Anglo American Nile à livres 2 1/8-1/64.

25 Delta Land à 25/32-1/64. 30 United Lands à 1/8-1/128. De notre correspondant particulier : Le Caire, 22 avril.

42 heures 30. — Les événements de la guerre italo-turque continuent à peser sur notre marché ; la stagnation s'accroît, et les cours par suite ont quelque peu fléchi.

La National à 17 15/16, non traitée. L'Agricole offerte à 6 5/16. La Delta Land sans affaires à 27/32.

La Salt and Soda est à 14/6 acheteurs, plusieurs centaines ont changé de mains à ce prix, à Alexandrie. L'United inchangée à 5/32 vendeurs.

La Delta Light à 7 15/16 vendeurs. La Béhéra négligée à Lsg. 15. L'United à 102 3/8 acheteurs. L'ensemble du marché est nul, et on ne peut trop compter sur les prix traités.

Le Commerce de l'Égypte

Le bulletin des Douanes pour le mois de mars vient de paraître. Voici les résultats principaux du commerce extérieur de l'Égypte pour le mois de mars et pour le premier trimestre de 1912.

Les importations continuent à accusé une notable diminution selon une loi que révèle l'observation des faits : Après une récolte déficitaire, les importations diminuent l'année suivante ; elles augmentent au contraire, quand la récolte est au-dessus de la moyenne.

Le total des marchandises importées en mars, représente une valeur de L.E. 4.957.287 contre L.E. 2.111.039 en mars 1911, soit une diminution de L.E. 153.752.

Depuis le 1 janvier 1912 la valeur des marchandises importées est de L.E. 5 millions 814.468 contre 6.304.010 en 1911. C'est une diminution de L.E. 490.142.

La valeur des marchandises exportées en mars, est de L.E. 2.783.200 contre L.E. 2.270.283 en mars 1911, ce qui donne une plus-value de L.E. 512.917. Pour les trois mois la valeur est de L.E. 10.000.514 contre 9.375.305 en 1911, soit une augmentation de L.E. 625.209 en faveur de l'année courante.

Les tabacs importés en mars, représentent L.E. 104.000 contre 104.110 en 1911. Pour les trois mois le total s'élève à L.E. 312.014 contre 286.064 l'année dernière, soit une augmentation de L.E. 25.947.

Les cigarettiers exportés passent de L.E. 34.446 en mars 1911 à 36.196 en mars 1912. Pour le trimestre le total s'élève à L.E. 111.323 contre 97.476 l'année dernière, soit L.E. 13.847 de plus.

Le numéraire importé atteint L.E. 605.884 contre L.E. 159.978 en mars 1911. Il est entré dans les trois mois L. 2 millions 795.396 contre 1.200.745, soit L.E. 1.585.651 de plus qu'en 1911.

La sortie en mars est de L.E. 1.381.833 contre L.E. 551.434 en 1911. Depuis le 1 janvier le total est de L.E. 2.981.109 contre 2.918.667, soit une augmentation de L.E. 62.502. Notons qu'on a exporté aux Indes pendant le mois de mars L.E. 4.372.385.

Les importations de l'Angleterre ont diminué de L.E. 157.875 en mars par rapport au mois correspondant de l'année dernière, L.E. 619.877 contre 777.752. Pour les trois mois, les importations anglaises se chiffrent en 1911 par L.E. 2.209.279 ; elles s'élèvent à L.E. 1.943.962 en 1912, soit une diminution de L.E. 325.317. La diminution a porté principalement sur les produits de l'industrie textile.

Les importations françaises s'élèvent à L.E. 247.619 en mars 1912 contre 237.819 en 1911. Pour le trimestre L.E. 680.649 en 1912 contre 752.927 en 1911.

Le commerce de la Turquie ne semble pas avoir souffert de la guerre. Le total des importations turques s'élève en mars à L.E. 218.833 contre 205.535 en mars 1911. Pour le trimestre, l'année dernière : 618.390 ; l'année courante : 551.079.

Les importations italiennes ont subi une dépression. Pour le mois de mars, le total s'élève à L.E. 87.493 contre 108.000 en 1911. Pour les trois mois de l'année dernière : L.E. 331.358 contre 273.229, soit une diminution de L.E. 58.129 pour l'année 1912.

Une diminution s'observe aussi par l'Autriche-Hongrie : en mars 1912 contre 160.206. Pour le trimestre : 429.389 contre 452.644.

Par contre, il y a une augmentation des importations de Grèce qui s'élèvent pour le trimestre écoulé à L.E. 140.534 contre L.E. 110.872.

La plus forte diminution de l'importation étrangère, porte sur la catégorie des industries textiles ; elle est de L.E. 90.836 pour le mois de mars et de 300.044 pour le trimestre. Ce sont les tissus de coton et de laines, la lingerie confectionnée et la bonneterie qui sont surtout en moins-value.

Les deux catégories des métaux et ouvrages en métal et des denrées coloniales et drogues, viennent ensuite avec une diminution pour la première de L.E. 30.927 pour le mois et pour la seconde de L.E. 32.476 pour le mois et de L.E. 130.213 pour le trimestre.

L'Exposition d'Horticulture

Samedi à 4 h. de l'après-midi a eu lieu l'ouverture de l'Exposition organisée par la Société d'Horticulture, à San Stefano.

Le public a été très nombreux, et l'assistance était des plus choisies. La beauté et la variété des plantes et des fleurs constituait un coup d'œil vraiment féerique.

Les jolies parterres en mosaïque et tous les envois de la Municipalité, faits sous la direction de M. Monfront, l'excellent directeur du service des parcs et plantations, ont été très admirés.

M. Salvago a obtenu pour ses magnifiques paragonium lierre, la Coupe Municipale.

M. Tramontina a obtenu le 1er prix. Voici d'ailleurs la liste des prix : Groupe de caladiums, 1er prix médaille de vermeil, M. Salvago.

Groupe de crotons, 1er prix médaille d'argent, M. Salvago. Groupe de paragoniums de fantaisie, 40 pots, Mme Debbane, a obtenu le prix « The Hussein Prize » gracieusement offert par S.A. le prince Hussein pacha Kamel.

M. Leo Pally a obtenu la médaille en vermeil ; Mme Carver le 1er prix. Groupe de fleurs annuelles, M. Leo Pally, médaille de vermeil.

Groupe de mufliers, 100 pots, M. S. Agop, objet d'art offert par M. Agop Bartau.

MM. Sandars, Leo Pally, G. Foster, Miles Alderson, Williams, Crafton, ont obtenu plusieurs autres premiers prix pour différentes collections de roses, fleurs coupées.

L'objet d'art offert par l'Alexandria and Ramleh Railway a été gagné par M. Seifer, qui a exposé 100 iris d'Espagne.

Pour les décorations de table, celle de Mlle Gescher a obtenu le premier prix. Miss Atkins, le 2me prix ; Mme Carver highly commended.

Les fruits, les légumes et les plantes vertes ont été très remarqués. En somme, si les envois n'ont pas été aussi nombreux que les années précédentes, on peut dire, qu'au point de vue du choix des envois, l'exposition de cette année a obtenu un véritable succès.

Hier, dimanche, l'exposition était ouverte le matin, depuis 9 heures, et l'après-midi de 3 à 7 heures.

La grève des Cigaretiers

Au sujet de la grève des cigarettiers, dont nos lecteurs connaissent les détails, nous recevons la communication suivante :

Le Conseil d'Administration Société Ed Laurens « Le Khédivé » en présence des incidents de grève survenus dans sa Manufacture à Alexandrie, a le devoir de s'adresser aux Autorités de la ville, au public, à la presse et à l'ensemble de son personnel ouvrier, exception faite des meneurs. Aux autorités, il exprime avec respect ses remerciements pour l'assistance, largement prêtée en vue d'assurer la liberté du travail, la protection des ouvriers non grévistes, la sécurité des personnes et des biens et les nombreux efforts tentés pour parvenir à une conciliation honorable et fondée sur des bases acceptables.

À la partie de la population qui a eu à souffrir des désordres, le Conseil exprime ses regrets pour les troubles très involontairement occasionnés. Au public en général et à la presse qui s'intéressent au conflit actuel, le Conseil a le devoir de donner publiquement des éclaircissements, comme il se doit aussi de protester contre les tendances hostiles et les jugements immérités manifestés par une petite minorité de personnes mal avisées et de journaux insuffisamment informés. La base du conflit se résume en ce point principal :

Les meneurs grévistes désirent que le recrutement et le renvoi des ouvriers cigarettiers ne dépendent plus de la Direction, mais soient décidés par une déléguation ouvrière ; celle-ci réglerait aussi la production variable individuelle et déciderait de la qualité du travail fourni par chaque cigarettier. Le Conseil s'est refusé à admettre ces prétentions qui la logique et le sens élémentaire proscrirent sans avoir à considérer même toute l'immoralité et toute l'insécurité que pareil état de choses porterait en soi par suite d'intrigues et de marchandages contre l'intérêt même des bons ouvriers.

Le point secondaire du conflit est dans la volonté des grévistes d'une réintégration générale du personnel, meneurs compris.

Le Conseil doit à l'ordre général supérieur et à la tranquillité des bons ouvriers de ne pas admettre la réintégration des fauteurs de troubles et de violences. S'adressant à ses ouvriers non meneurs et en chômage forcé, le Conseil tient avant tout à leur envoyer son salut très cordial, ses pensées les plus émuës. Parmi eux sont des collaborateurs très anciens, tous sont des travailleurs fidèles, dignes et honorables ; à tous il dit son amer regret des événements présents ; il invoque leur conscience et il leur demande si chacun d'eux ne pense pas que la Société a fait de tout temps, à leur égard, le maximum d'efforts en matière de bons salaires, régularité de paye, assistance médicale, secours divers, hygiène, confort, justice, sollicitude générale. Tous savent qu'il n'existe ni en Égypte, ni en Europe, de fabrique de cigarettiers où ces conditions importantes soient mieux assurées que dans la Manufacture Laurens.

Les bons ouvriers cigarettiers qui sont la masse sont les victimes d'une petite minorité de meneurs. 250 cigarettiers sont empêchés de poursuivre la régularité de leur vie de travail et d'ordre par 40, 50 inconscients. La grève de l'atelier des cigarettiers a duré pendant un mois sans que le reste de la Fabrique fut fermé. Le Conseil a dû prescrire le renvoi du personnel des Khermans, Emballage, cartonnage, tubes, fer-blancs, expédition, etc à la suite des événements tragiques du 17 avril, suscités par les émissaires des meneurs dans le département des cigarettiers et licencier ainsi, afin d'assurer la sécurité des personnes en général, tout le personnel des ateliers non grévistes.

Voici donc désormais près de mille travailleurs au repos, du fait d'une poignée de cigarettiers. Ce n'est pas par représailles, ni dépit que le Conseil a fermé la Fabrique. C'est par esprit de prudence à l'adresse de l'ordre public et privé.

Depuis 25 ans que la fabrique existe, elle n'a jamais été atteinte par le chômage général. Toute la responsabilité doit en retomber sur les meneurs cigarettiers. Le Conseil appelle l'attention de certains de nos ouvriers sur les difficultés sans cesse grandissantes de l'exportation des cigarettiers égyptiennes.

L'industrie égyptienne est seule grevée du droit turc de Monroïe, des droits de douane égyptiens énormes, des droits sur tous les produits secondaires, enfin de la production exclusivement manuelle pour toutes les cigarettiers, même de qualité inférieure. La majorité de ces charges ne frappe pas la production européenne et

celle-ci, à l'abri des droits de protection, chaque année augmentant dans les divers Etats, se développe à l'aise et formidablement au détriment de l'importation égyptienne vouée aux plus dures conditions de lutte.

Le Conseil fait appel au bon sens des ouvriers et leur indique que leurs intérêts et ceux de la Société sont communs. Les ouvriers Laurens produisent plus du tiers de la fabrication générale égyptienne d'exportation. La Société, par ses efforts assidus, son travail acharné, dépense en sacrifices de toutes sortes, des sommes importantes à l'étranger et assure ainsi la rentrée en Égypte, en faveur des ouvriers, de plusieurs dizaines de milliers de livres sterling, sans parler des sommes qu'elle abandonne aux Douanes égyptiennes alors qu'elle ne retire elle-même rien directement du pays. Les bénéfices que la Société se réserve sont sans proportion avec les salaires qu'elle paye à ses ouvriers et les sommes qu'elle verse à la Douane.

Le Conseil désire éclairer sur ce point ses ouvriers, leur déclare que les statistiques témoignent que sur dix parties de profits moyens réalisés à la vente, huit sont absorbés par les salaires des ouvriers d'Alexandrie.

Le Conseil, en terminant, invite les ouvriers, les meneurs exclus, à se souvenir des bons rapports ayant existé entre eux et la Direction pendant 25 années, de la solidarité qui les unit à la Société et enfin à ne pas mettre celle-ci dans la douloureuse obligation de transférer prochainement et définitivement en Europe l'ensemble de son établissement.

Confiant en la clairvoyance, en l'amour du travail et de l'ordre de chacun, le Conseil renouvelle ses cordialités à tout son personnel, meneurs exceptés.

Le Président du Conseil Directeur Général: LAURENS.

Le procès du Comptoir financier contre les Banques

LE JUGEMENT. Ce matin le Tribunal de Commerce a rendu son jugement dans l'affaire des Banques.

Nous détachons du Jugement, les attendus suivants qui sont parmi les plus intéressants. Ils approuvent le « caractère » des opérations en litige.

Attendu que les opérations de pareil caractère ne sont pas « nulles » mais peuvent être annulées sur la demande de la partie qui a été lésée ;

Que les Banques d'Orient et d'Athènes ont été imprudemment d'entrer dans de pareilles opérations ;

Que l'imprudence n'est pas toujours punie, mais l'est quand les choses tournent mal ;

Attendu, enfin, qu'abstraction faite des considérations découlant de l'opposition entre les intérêts de Zervudachi et ceux du Comptoir, il faut rapprocher aux Banques d'Athènes et d'Orient d'avoir procédé à des opérations aussi importantes sans exiger un ordre écrit ;

Que la critique devient d'autant plus sérieuse que les opérations ont été faites au profit de celui qui aurait donné l'ordre verbal, etc.

Voici le texte du dispositif du jugement :

Statuant publiquement et contrairement le Ministère public entendu : Joint les affaires portant les Nos 1643, 2271, 2272, 1822, et 1823 de l'année 1911-1912 ;

Annule les virements de L.E. 16.000 et L.E. 3.754 faits par la Banque d'Athènes au compte courant du Comptoir au profit de C. G. Zervudachi et fils.

Donne à la Banque d'Orient est tenue de créditer le Comptoir de Lst. 25.000 montant du chèque à lui endossé le 29 septembre 1911.

Condamne le Comptoir et John Zoucas conjointement et solidairement à payer :

1. — A la Banque d'Athènes Lst. 25.000 avec intérêts à 7 0/0 l'an à partir du 6 janvier 1912.

2. — A la Banque d'Orient Lst. 25.000 avec intérêts à 7 0/0 à partir de la même date.

Dit que la créance Karam fera retour au Comptoir.

Dit que d'accord des parties il n'est pas statué sur le 3e chef de l'acte introductif du Comptoir en date du 23 décembre 1911. Fait masse des frais, en met 1/4 à la charge de la Banque d'Orient, 1/4 à celle de la Banque d'Athènes, 1/4 à celle du Comptoir et 1/4 à celle de Zoucas.

Compense les frais extrajudiciaires entre la Banque d'Athènes et la Banque d'Orient et le Comptoir.

Taxe contre J. Zoucas les honoraires de Mire Vatimbella à P.T. 300. Met hors de cause sans frais les syndics de la faillite Zervudachi et fils.

Les conséquences. Rappelons que les réclamations du Comptoir financier portaient sur les cinq points que voici :

1. — Annulation de virement sur ordres verbaux donnés à la Banque d'Athènes pour une somme de 20.000 Lstg environ.

2. — Réclamation à la Banque d'Orient tendant à être crédité du montant d'un chèque de 25.000 Lstg.

3. — Annulation de l'acceptation du Comptoir sur les traites Zoucas de 25.000 Lstg. chacune.

4. — Restitution de la créance Karam de 18.000 Lstg. cédée en garantie aux deux banques.

5. — Réclamation de 5.500 Lst. de change de la Bank of Egypt, libéré par le Comptoir.

Ce dernier chef a été réservé d'accord des parties pour être examiné. Il résulte du jugement que le Comptoir gagne sur le premier, sur le deuxième et sur le quatrième point ;

Il perd sur le troisième. Au point de vue du résultat financier, le Comptoir reprend 63.000 Lstg. sur les 143.000 Lstg. qu'il réclamait.

Les évaluations les plus rigoureuses permettaient de fixer à 120.000 Lstg. l'actif du Comptoir ; le gain partiel du procès porte donc cet actif à 183.000 Lstg. environ.

S.A. LE KHÉDIVÉ

S.A. le Khédivé tiendra une réception d'adieu le 27 courant au Palais Abdine, à l'occasion de son départ pour Alexandrie.

LORD KITCHENER

Les journaux du Caire annoncent que Lord Kitchener partira en congé en juillet prochain, mais contrairement à l'habitude prise par ses prédécesseurs, le ministre d'Angleterre restera au Caire jusqu'à son départ pour l'Europe. Nos confrères ajoutent que les ministres différencieront jusqu'à cette époque leur arrivée à Alexandrie.

Déplacements

M. le Dr Graham, directeur général de l'Hygiène publique est arrivé avant hier à Alexandrie pour affaires de service.

Saisie d'un Yacht Khédivial

Les dépêches ont parlé d'un yacht Khédivial qui aurait été saisi par les navires italiens en face de Rhodes.

Nous croyons qu'il ne peut s'agir que d'une mouche à vapeur qui se trouve, en effet, dans ces parages.

Consulat d'Autriche-Hongrie

M. le Dr H. Fillunger, vice-consul d'Autriche-Hongrie s'est embarqué samedi pour l'Europe à bord du paquebot du Lloyd.

Les Départs

Par le paquebot Helouan du Lloyd Autrichien sont partis M. Mc Gillivray, M. M. E. et N. Zervudachi, Comtesse de Rosen.

Une interview de Sirry Pacha

S.E. Ismail Sirry pacha a été interviewé par le correspondant cairote de l'Egyptian Gazette, au sujet de la récolte colonnière et de la disette d'eau dont elle souffre.

« La question de savoir s'il y a réellement cette année une pénurie d'eau, Sirry pacha a répondu :

« Je ne puis être pessimiste à ce sujet, étant donné que les eaux du Nil ne sont pas, cette année, aussi peu abondantes que d'aucuns semblent le croire, encore qu'elles ne soient pas aussi abondantes qu'elles devraient l'être. C'est précisément pour cette raison que nous avons commencé la saison d'irrigation par rotation, de bonne heure. Les seuls terrains qui auront probablement à souffrir, jusqu'à un certain point, ce seront les terrains situés à l'extrémité des canaux où l'eau sera plus basse que d'ordinaire. Les autres surfaces cultivées ne seront atteintes en aucune façon.

J'espère, toutefois, que les conditions climatiques pourront à cette pénurie d'eau ; car si ne faut pas oublier que la prospérité des récoltes dépend presque tout aussi bien sur des conditions climatiques favorables que sur l'eau. Or, jusqu'à présent, le climat ne laisse rien à désirer.

« Nous commençons notre campagne, cette année, de bonne heure, c'est-à-dire, quinze jours plus tôt que d'habitude. Jusqu'à présent, le ver du coton n'a fait son apparition nulle part, mais nous avons équipé, pour le combattre, une forte armée qui est prête à entrer en campagne au premier signal.

Pour la nomination des moemens nous avons, cette année, dérogé à la pratique suivie jusqu'ici. Dans le passé, ces fonctionnaires étaient recrutés à l'étranger et pour la saison seulement. C'est pourquoi ils n'étaient pas en état d'accomplir leur devoir avec la même sincérité et l'énergie qu'on était en droit d'attendre d'eux. Pour remédier à cet inconvénient, nous avons employé, cette année, à titre permanent, des moemens qui resteront au service du gouvernement même après que les récoltes et les champs n'auront plus besoin d'eux. Pendant la saison morte, ils seront attachés aux moudirs et aux autres fonctionnaires de l'Etat en province. Leur traitement est de 8 L.E. et au-dessus. Aussi avons-nous lieu d'espérer que les plaintes portées contre la négligence et l'apathie des moemens n'auront plus désormais aucune raison d'être. »

Le correspondant lui ayant demandé s'il est vrai qu'on envisageait la question de réduire la culture du riz. Son Excellence a dit :

« Oui, nous allons, en effet, réduire d'un quart les superficies cultivées en riz. Nous considérons cette réduction comme tout à fait suffisante, puisqu'il y a des terrains qui ne se prêtent pas à la culture du coton et qui devraient servir à quelque autre culture. Un feddan de riz demande généralement deux fois autant d'eau qu'un feddan de coton ; partant, en réduisant de 25 0/0 les champs de riz, nous arriverons à augmenter de 50 0/0 les champs de coton pour cette année. Nous n'avons cependant, pas l'intention, pour le moment, d'augmenter les superficies plantées en coton. Nous avons actuellement un million et trois quarts qui sont déjà livrés à la culture.

« Les indigènes, observe encore Sirry pacha, se rendent plus que jamais compte de leur responsabilité, en ce qui concerne la culture colonnière. On n'a plus besoin d'user à leur égard de mesures coercitives auxquelles il fallait avoir recours dans le passé, bien que le gouvernement ait édicté cette année des règlements encore plus sévères. Aussi la moindre négligence serait-elle punie impitoyablement.

Le personnel de notre service d'Agriculture est des plus capables. M. Dudgeon sera de retour de son congé, avant que la saison ait réellement commencé et j'espère qu'il n'y aura pas lieu de formuler encore des griefs contre l'absence de beaucoup d'employés de l'administration de l'Agriculture au moment où leur présence est absolument indispensable.

Mme Petrovic, en rose recouvert de mousseline blanche et paillettes.

Mme Michel Salvago très belle en cerise tout brodé or et garni de dentelles.

Me Charles Sofio, portant une toilette noire garnie de très belles dentelles venise drapées avec un goût parfait.

Mme Ambo Sevastopulo, jolies au possible en brocard blanc et or garni de tulle noir.

Mme Antoine Benachi en rose brodé argent.

Mme Alexandre Benachi en mauve et dentelles Milan.

Mme Michalla pacha de haute élégance en gris perle tout brodé or.

Baronne Jacques de Menasse en noir et dentelles.

Mme Alfred Suarès portant une adorable toilette en brocard blanc et or garni de dentelles anciennes.

Mme Jacques Suarès très élégante en mauve sur fond blanc.

Mme Christian Sinano très belle toilette en mousseline verte toute brodée, sur fond blanc.

Baronne Jacques Elie de Menasse, superbe toilette mauve toute brodée or.

Mme Alexandre de Zoghheb en citron garni de mousseline rose et dentelles.

Comtesse G. de Zoghheb très riche toilette cerise recouverte de mousseline noire.

Mme Aristide Sinano gracieuse et jolie en blanc et dentelles.

Mme de Galati en noir et dentelles.

Mme Theodoraki en noir sur fond blanc.

Mme Della en noir paillette.

Mme de Zoltan très riche toilette verte sur fond blanc.

Baronne Emile de Menasse en noir.

Mme Valassopulo en bleu natier recouverte de mousseline toute brodée or.

Mme Gaston Mog en brocard jaune brodé or.

Mme Mauri très élégante en blanc.

Mme Claude Rolo délicieuse en mauve et très belles dentelles application d'Angleterre.

Mme Const. Salvago en noir.

Mme Fendel en bleu roi recouvert de mousseline noire.

Mme Aslan en noir.

Mme Jean Sevastopulo en noir garni de merveilleuses dentelles Milan.

Mme Félix Tuby, très élégante en orange.

Mme B. Tuby en blanc tout brodé de perles.

Mme Marguerite de Zoghheb en noir.

Mme Calogeropulo en brocard paille et or.

Mme Robino en noir.

Mme N. Sinadino en noir et blanc.

Le conseil provincial de Guirgneh a, dans sa dernière séance, pris les décisions suivantes :

1. La dépense s'élevant à L.E. 14.200, pour l'établissement de 22 nouveaux koultabs et les réparations des anciens.

2. L'achat des articles de bureau, meubles, etc. 3. Etablissement d'une nouvelle école de filles à Tahta, soit L.E. 1.200, 4. 2.000 L.E. pour l'établissement de nouveaux ateliers à l'école industrielle.

5. L.E. 5.000 pour la construction d'un nouvel hôpital pour enfants à Sohag et 6. 2.600 L.E. pour les professeurs des koultabs.

L'école normale indigène

Le ministère de l'Intérieur a écrit au ministère de l'Instruction Publique pour lui notifier que les Conseils provinciaux des moudiriéh de la Gharbiéh et de Dakahlieh avaient exprimé le désir de se concerter avec les autres Conseils provinciaux du pays, à l'effet de créer une école normale commune à l'usage des professeurs dont se composerait le personnel enseignant des écoles provinciales.

L'établissement serait édifié au Caire et tous les frais y relatifs seraient à la charge des Conseils provinciaux.

Le ministère de l'Instruction Publique a transmis la question à son Conseil supérieur qui, après l'avoir examiné, a émis un avis tendant à l'extension de l'école normale gouvernementale, de façon à répondre aux besoins des établissements scolaires appartenant tant au gouvernement qu'aux conseils provinciaux.

Ceux-ci y recrutaient le nombre de professeurs, dont ils auraient besoin, pourvu qu'ils contribuent proportionnellement aux dépenses que nécessiterait l'extension en question.

Les antiquités égyptiennes

Depuis quelques temps de nombreuses demandes de fouilles sont adressées au Ministère des Travaux publics, émanant de personnes habitant l'Égypte, et dont l'unique but est l'exploitation et le commerce des antiquités au détriment du Musée égyptien.

M. G. Maspéro, directeur général du Musée, vient de demander au gouvernement, l'élaboration d'une nouvelle loi pour la conservation des antiquités égyptiennes en vue de réglementer et garantir toute exploitation du produit des fouilles accordées à des particuliers.

La question sera étudiée au nouveau contentieux du Ministère des Travaux publics qui préparera un projet de loi, à soumettre à l'approbation du Conseil des Ministres.

Les récents incidents ne sont peut-être pas étrangers à la décision sollicitée par M. Maspéro.

La recrudescence de la peste bovine

La Commission instituée dernièrement, par décision ministérielle, sous la présidence de S.E. Birch pacha, pour étudier tous les moyens de combattre la peste, s'est réunie avant-hier et hier pour envisager les mesures à prendre de suite devant la recrudescence subite du fléau dans toute l'Égypte.

En effet, dans la semaine finissant le 14 courant il a été constaté 154 cas de peste bovine dont 38 dans la Menoufieh, 25 dans la Charkieh, 25 dans le Béhéra, 25 dans la Dakahlieh, 24 à Assiout, 12 dans la Gharbiéh, 4 à Port-Saïd et 2 à Fayoum.

Cette recrudescence subite cause beaucoup d'inquiétude parmi le monde des cultivateurs.

Depuis le temps que la peste bovine sévit on se demande comment il peut rester encore des bestiaux dans le pays !

Le Gouvernement a fini par s'inquiéter du danger qui menace l'Agriculture.

Mieux vaut tard que jamais, dira-t-on. Mais il faut être en Égypte pour rencontrer une si longue et si coupable inaction.

La défense de l'Égypte

Une première réunion du « Comité de propagande égyptienne » dont nous avons donné ici même la création récente et le but, a eu lieu hier après-midi au Sheppard's Hotel.

La majorité des personnes présentes ont adhéré au comité et se sont fait inscrire pour diverses sommes.

On décida aussi qu'un comité général formé de quarante membres serait adjoint au comité exécutif et que les commerçants d'Égypte choisiraient parmi eux deux délégués qui feront partie du comité exécutif.

Concert Fortunée Levy

Nous rappelons à nos lecteurs amateurs de musique, que le concert de Mlle Fortunée Levy, la talentueuse et sympathique violoniste, a lieu ce soir à 9 h. 1/4, dans la Salle de l'Université Populaire Libre.

Soirée de Bienfaisance

La société de St Vincent de Paul donnera jeudi prochain 25 avril à 9 h. au théâtre du Collège St François Xavier une représentation avec le concours des amateurs de l'Union artistique française.

Chez le commissaire, le Stradivarius, un client sérieux et un intègre musical constituent le programme de cette intéressante soirée dont le but est si louable.

L'Université Française de la Femme

Aujourd'hui à 4 h. 1/2 dernière conférence de M. Fort : Madame Ackerman; Nos femmes de lettres.

Jeudi 25 à 4 h. 1/2 dernière conférence de M. Brulé : La navigation sous-marine.

Bassioumi Hamadi, négociant en bois, sujet local, domicilié à Rosette. Cessation des paiements, 11 mars 1912. G. Tabet, syndic.

Ibrahim Bahgat Abou Choucha, négociant indigène à Dessouk (Gharbiéh). Cessation des paiements, 43 avril 1912. G. Tabet, syndic.

Elie G. Panfilis, négociant hellène, demeurant à Alexandrie, Ramléh, station Gianaciés, 22 mars 1912. Syndic G. Constantinidis.

Direction générale des Postes

A partir du 1er mai prochain et par suite de la mise en vigueur de l'horaire délé sur les chemins de fer de l'Etat, les expéditions postales par les trains 23 et 25 partant du Caire et d'Alexandrie à 3 h. p.m. seront supprimées.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS

Phosphatine Falières

Par son phosphate de chaux tout à fait exceptionnel, absolument pur et éminemment assimilable;

Par sa composition rationnelle et par ses éléments partiellement solubilisés, la Phosphatine Falières prise dans du lait, constitue le meilleur des aliments. Les plus sévères hygiénistes sont tous d'accord sur ce point.

National Bank of Egypt

L'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 23 mars 1912, au Siège Social au Caire, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1911 et décidé la distribution d'un dividende de 16 shillings par action.

Un acompte de 6 shillings par action ayant été distribué au mois de septembre dernier, le dividende complémentaire de 10 shillings sera payable à partir du 26 mars 1912, contre remise du coupon No. 16, en Égypte, au Siège social de la National Bank of Egypt, au Caire et à sa Succursale d'Alexandrie.

A Londres, à l'Agence de la National Bank of Egypt, 4 et 5, King William Street.

Société Égyptienne d'Irrigation

AVIS

Messieurs les actionnaires de la Société Égyptienne d'Irrigation sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 14 Mai, 1912, à 4 heures de l'après midi au Siège Social au Caire, 12 rue El Cheikh Abou-El-Sebaa.

Ordre du Jour: 1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Janvier 1912; 2. Rapport des Censeurs; 3. Approbation des Comptes; 4. Fixation des dividendes; 5. Remplacement ou réélection de deux administrateurs sortants; 6. Nomination des Censeurs pour l'exercice 1912-1913; 7. Fixation des Jetons de Présence.

Pour prendre part à l'assemblée il faut être propriétaire de 20 actions au moins, (article 29 des Statuts).

Les titres devront être déposés: Au Caire: au Siège Social, 19 rue El Cheikh Abou-El-Sebaa, avant le 8 mai 1912; A Alexandrie: dans les principales banques, avant le 4 mai 1912.

A Londres: à l'Anglo-Egyptian Bank Ltd, avant le 8 mai 1912.

En France: dans les principales banques, avant le 4 mai 1912.

Le Président du Conseil d'Administration: BOGHOS NUBAR

Cassa di Sconto e di Risparmio

AVIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Porteurs d'Actions Privilegiées du 13 avril courant n'ayant pu avoir lieu faute du quorum prescrit par les Statuts, MM. les Porteurs d'Actions Privilegiées sont informés qu'une Assemblée Générale Extraordinaire, en seconde convocation, sera tenue le jeudi, 25 avril 1912, à 5 heures 1/2 de relevée, au Siège Social à Alexandrie.

Ordre du jour: 1. Démissions des Administrateurs M.M. P. N. Caridia, Paul J. Fabri, Enrico Nahman, H. Seffer et S. Tivoli. 2. Elections de cinq Administrateurs en leur remplacement.

Tout porteur d'au moins 10 actions aura droit d'assister à la réunion, à la condition d'avoir effectué le dépôt de ses actions au plus tard le 23 avril prochain, soit auprès du Siège Social, soit auprès d'un Etablissement de crédit en Égypte.

Aux termes des Statuts, les décisions de la dite Assemblée seront valables quelque soit le nombre des actions représentées.

Alexandrie, le 13 avril 1912. Le Conseil d'Administration.

Cassa di Sconto e di Risparmio

AVIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Porteurs d'Actions ordinaires du 13 avril courant n'ayant pu avoir lieu faute du quorum prescrit par les Statuts, MM. les Porteurs d'actions ordinaires sont informés qu'une Assemblée Générale Extraordinaire, en seconde convocation, sera tenue le jeudi, 25 avril 1912, à 6 heures 1/2 de relevée au Siège Social à Alexandrie.

Ordre du jour: 1. Démissions des Administrateurs M.M. John Sachs et N. Saraffi. 2. Elections de deux Administrateurs en leur remplacement.

Tout porteur d'au moins dix actions aura droit d'assister à la réunion, à la condition d'avoir effectué le dépôt de ses actions au plus tard le 23 avril courant, soit auprès du Siège Social, soit auprès d'un Etablissement de crédit en Égypte.

Société Anonyme de Wadi Kom-Ombo

AVIS AUX ACTIONNAIRES

MM. les actionnaires de la Société Anonyme de Wadi Kom Ombo sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le mardi 30 avril 1912 à 4 heures de l'après-midi au siège social, au Caire, rue Sheikh Abou El Sebaa.

Ordre du jour: 1. — Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1911. 2. — Rapport des censeurs. 3. — Approbation des comptes. 4. — Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

5. — Nomination des censeurs pour l'exercice 1912 et fixation de leur indemnité.

Pour prendre part à l'Assemblée générale, il faut être propriétaire de cinq actions au moins et justifier du dépôt qui aura dû être effectué trois jours au moins avant la réunion.

Au Caire: Au Siège Social ou à The National Bank of Egypt; A Alexandrie: A The National Bank of Egypt.

Le Caire, le 2 avril 1912.

GRANDS MAGASINS

M. Hannaux

Actuellement: Chapeaux Modèles

POUR Dames et Fillettes

FORMES NON GARNIES

FLEURS et FANTAISIES

POUR MODES

Dernières Nouveautés

à tous les Comptoirs

Cognac

MARTELL

Maison Fondée en 1715

U. DEMIRGIAN BEY

Agent Général pour l'ÉGYPTe, le SOUDAN et la MER ROUGE

A ALEXANDRIE: N.9, rue de l'Eglise Copte.

AU CAIRE: 1, rue Fagallah-B. P. 960

MILNERS' SAFE CO., LTD

Largest Manufacturers in the world of SAFES

Strong Rooms, Doors, Strong Rooms, Safe Deposits, Bankers Security Work, Steel Office & Furniture, Party Wall Doors, Cash, Desk & Paper Boxes, Locks, etc. Full Particulars, Drawings and Estimates Free on application to:

G. MARCUS & Co's Succ<sup>r</sup>

GIULIO PADOVA & Co

Sole Agents for Egypt and the Soudan.

TANTA CAIRE TEL-EL-HADDADINE RUE NUUVE HOER-ISA ALEXANDRIE Rue Cléopâtre, 1,9, Block Lagoukakis, derrière la maison Zuro.

SANTÉ DES DAMES

APIOLINE CHAPOTEAUT

(Ne pas confondre avec l'Apio)

HUNYADI JÁNOS

La meilleure eau purgative naturelle

EFFET PROMPT, SUR ET DOUX

Recommandée dans: Constipation habituelle, Embarras gastrique, Maladies du Foie, Troubles bilieux, Congestion hépatique, Fièvres variées et autres maladies des climats chauds.

Dose purgative: 2 verres; Dose laxative: 1 verre le matin à jeun.

Se méfier des contrefaçons et Substitutions

AVIS IMPORTANT: L'AUTHENTICITÉ DE L'EAU n'est garantie que par la marque de commerce « HUNYADI JANOS » sur l'étiquette, le bouchon et la capsule, et le nom de « ANDREAS SAXLEHNER » sur l'étiquette et le bouchon.

Articles de Voyage

LES MALLES DE

L. VUITTON

Seuls Agents pour l'Égypte:

Grands Magasins Châlons.

The Central Insurance Company Limited

Chief Offices.—London & Birmingham GUARANTEED BY

The Liverpool & London & Globe Insurance Company

Total Assets over. Lst. 10,000,000.

ELIE A. PIHA BEY — Agent Général pour l'Égypte et le Soudan

B. P. 786—Téléphone No 122

Agents pour le Caire: H. POLLAK & Co. Chareh Sahel el Ghelal. — Téléphone N° 163

Essex & Suffolk Equitable Insurance society Limited

Established in 1802

Head Office: Colchester.—London Office: 56, 58 et 60 New Broad Street E. C.

ELIE A. PIHA BEY. —Agent Général pour l'Égypte et le Soudan

Téléphone No. 122.—Boite postale No. 786

ALEXANDRIE. Rue Chérif Pacha No. 6.

Agents pour le Caire: H. POLLAK & Co. Chareh Sahel el Ghelal. — Téléphone N. 163

La Union & le Phenix Espagnol

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES, INCENDIE & VIE

FONDÉE A PARIS EN 1864

Capital & Réserves Francs 57,200,000.

Exemple d'Assurance Vie: Un homme de 35 ans s'assure pour 25 ans pour Francs 10,000 avec participation de 80 o/o aux bénéfices de la compagnie.

En payant Frs. 408 par an il a les droits suivants: 1. Aussitôt son décès, à quelque époque qu'il arrive, la Compagnie paie de suite Frs. 10,000 plus les bénéfices.

2. Si il est vivant après 25 ans, la Compagnie lui paye Frs 10.000 plus les bénéfices.

3. En cas d'accident entraînant une incapacité permanente de 1er degré (perte de la vue, de l'usage de deux membres) la Compagnie paie de suite 10,000 Frs. et la police reste en vigueur pour la même somme plus les bénéfices.

4. En cas d'accident entraînant une infirmité permanente de 2me degré (perte d'un membre) la Compagnie paie de suite Francs 5 000 et la police reste en vigueur pour Frs. 10.000 plus les bénéfices.

5. En cas d'accident entraînant une infirmité permanente de 3me degré (peret d'un oeil, d'un pouce, de plusieurs doigts) la Compagnie paie de suite Frs. 2.000 et la police reste en vigueur pour Frs. 10.000 plus les bénéfices.

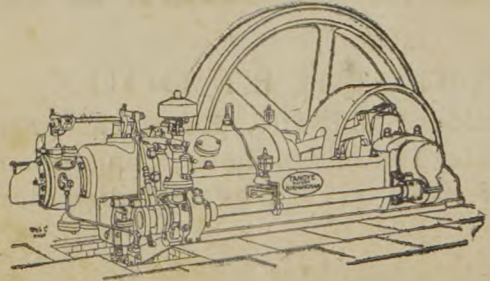
Aucune autre Compagnie sérieuse n'offre ces avantages

Agents généraux pour l'Égypte

RIETI & Co.

SUN INSURANCE OFFICE LONDON FOUNDED 1710. BEHREND & Co Ltd, Alexandria, Agents. LEON HELLER. Sub-Agent in Cairo. G. LAZZERINI & Co., Agents in Suez.

TANGYTES LIMITED. - Birmingham.



MOTEURS A PÉTROLE BRUT, le plus simple et le plus économique
MOTEURS A PÉTROLE ET A GAZ PAUVRE par aspiration
POMPES CENTRIFUGES de tout dernier type

Agents exclusifs pour l'Egypte et le Soudan: THOS. COOK & SON (Egypt) Limited. Importateurs de machines et de toutes sortes d'articles de mécanique.

SOCIÉTÉ CARMEL ORIENTAL VINS ET COGNACS RICHON-LE ZION ET ZICRON JACOB Fournisseurs des hôpitaux et couvents. PRIX COURANTS VINS EN BOUTEILLES PAR DOUZAINES.

GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISMES sont guéris par les SELS GRANULÉS EFFERVESCENTS DE LITHINE de Ch. LE PERDRIEL. The Egyptian Engineering Stores FORMERLY Steinemann, Mabardi & Cy.

Compagnie des Messageries Maritimes Départs pour Marseille, Paris, Londres et Bruxelles. Départs d'ALEXANDRIE tous les vendredis.

Requiring Capital The Investment Registry Limited, 2, Waterloo Place, London, England. Recherchant Capitaux La Investment Registry Limited, 2, Waterloo Place.

Aveling & Porter Ltd Charrues à vapeur doubles du tout dernier système. Clayton & Shuttleworth Co Ltd Locomobiles, Pompes centrifuges et Batteuses finisseuses.

La Compagnie des Messageries Maritimes délivre, seule en Egypte, des billets circulaires à prix très réduits sur les Chemins de fer français. Elle délivre également entre la CAIRE et l'EUROPE.

CRÉDIT LYONNAIS SOCIÉTÉ ANONYME ALEXANDRIE, LE CAIRE, PORT-SAID AVANCES SUR MARCHANDISES CONSIGNATION

HYGIÈNE DE LA TOILETTE Les propriétés détersives et antiseptiques qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf d'être admis dans les Hôpitaux de Paris.

Société Suisse pour la Construction de Locomotives et de Machines. Moteurs à Gaz Pauvre, à huile brute "Diesel" et à Pétrole les plus économiques.

Allen Alderson & Co. Limited ALEXANDRIA & CAIRO SEULS ET EXCLUSIFS AGENTS DES MAISONS SUIVANTES: MM. RUSTON PROCTOR & Co. LIMITED, Lincoln.

Crédit Franco-Egyptien SOCIÉTÉ ANONYME au Capital de 12,500,000 francs ENTièrement versés

SIROP FAMEL GUÉRIT infailliblement BRONCHITES TOUX REBELLES En vente dans toutes les bonnes Pharmacies du monde.

COMPAGNIE IMPERIALE ROYALE PRIVILEGIEE Assicurazioni Generali in Trieste FONDEE EN 1831

Trompe - la - mort TROISIÈME PARTIE Une évasion du bagnes en Sibérie Dans la forêt vierge, entre les épaisses d'arbres et les amoncellements de broussailles de chaque côté, et qui, en haut comme en bas, faisaient les ténèbres profondes.

Le petit homme ne donnait pas signe de vie... Ils le relevèrent. Il ne portait point de blessure apparente. Pas même de trace de sang. Seul à terre, en tombant, la tête en avant sur la couche de neige durcie par la gelée.

Le petit homme ne donnait pas signe de vie... Ils le relevèrent. Il ne portait point de blessure apparente. Pas même de trace de sang. Seul à terre, en tombant, la tête en avant sur la couche de neige durcie par la gelée.

compte de la situation critique où ils se trouvaient. Tout d'abord, le sort du pauvre cocher des inéquités. Teki remonta en se tenant aux racines émergentes hors de la couche de neige.

naisait. Il en connaissait le nombre. Ils étaient deux: Lauvoyer et son complice. — Va, dit-il, va au plus vite et lâche de ramener des chevaux.

chèrent. C'était une yourte abandonnée, hutole de nomade en forme de pyramide tronquée, revêtue d'herbes sèches et de mottes de gazon. Ils entrèrent. Deux lucarnes servaient à voir clair, avec des vessies de poissons pour vitres. Le sol était creusé à la profondeur d'un mètre. Ça et là, des blocs de pils, comme sièges.

CONSEILS DE COACHMAN DE LA MAISON GREEN DE MANCHESTER